

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCEX

**CIRCULAIRE**  
**9 novembre, 2010**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Valeant Pharmaceuticals International, Inc. (VRX)**  
**Dividende spécial en espèces**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Valeant Pharmaceuticals International, Inc. (VRX) a annoncé le 4 novembre 2010 que son conseil d'administration a déclaré un dividende spécial de 1,00\$US par action ordinaire (le « Dividende spécial ») que les actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 15 novembre 2010 auront le droit de recevoir le 22 décembre 2010.

La Bourse et la CDCC ajusteront le Dividende spécial en ajoutant à toutes les actions livrables la valeur du dividende distribué (i.e. 1,00 \$US). Le symbole VRX des contrats d'options Valeant Pharmaceuticals International, Inc. sera modifié pour VRX2.

Veillez noter que la Bourse et la CDCC ont décidé d'ajuster le Dividende spécial différemment de l'OCC, qui a réduit les prix de levée du dividende distribué. Étant donné que le Dividende spécial est en \$US, la Bourse et la CDCC ajusteront plutôt le livrable par contrat, ce qui est en conformité avec l'article A-902 paragraphe (5) des règles de la CDCC.

**CDCC - détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur le VRX seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE 10 novembre 2010**  
**EN VIGUEUR :**
- **SYMBOLES DES OPTIONS : VRX deviendra VRX2**

- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires VRX et 100 \$US
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIMITES DE POSITIONS ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 75 000 contrats
- **PRIX DE LEVÉE:** Inchangés
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

**La Bourse - détails du rajustement:**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le Dividende spécial et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options VRX seront transférées à la classe d'options VRX2 qui constitue le nouveau livrable. Les séries existantes qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas rajustées.

<b>Valeant Pharmaceuticals International, Inc</b>		
Prix de levée actuels	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe après le Dividende spécial
12,00 \$	VRX	VRX2
13,00 \$	VRX	VRX2
14,00 \$	VRX	VRX2
15,00 \$	VRX	VRX2
16,00 \$	VRX	VRX2
17,00 \$	VRX	VRX2
18,00 \$	VRX	VRX2
19,00 \$	VRX	VRX2
20,00 \$	VRX	VRX2
21,00 \$	VRX	VRX2
22,00 \$	VRX	VRX2
23,00 \$	VRX	VRX2
24,00 \$	VRX	VRX2
25,00 \$	VRX	VRX2

26,00 \$	VRX	VRX2
27,00 \$	VRX	VRX2
28,00 \$	VRX	VRX2
29,00 \$	VRX	VRX2
30,00 \$	VRX	VRX2

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand  
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circular no.: 150-2010